



Commune de Stutzheim-Offenheim

www.stutzheim-offenheim.fr



Circulaire d'information de Stutzheim-Offenheim - janvier/février 2013

So wie SO n°29

1. ÉDITORIAL

Communauté de communes : le premier janvier 2013, la communauté de communes de l'Ackerland va fusionner avec celle du Kochersberg : cinq communes vont nous rejoindre : Ittenheim, Handschuheim, Furdenheim, Quatzenheim et Hurtigheim. Les vocations de cette nouvelle entité sont presque les mêmes que celles d'avant la fusion. Notre commune est essentiellement concernée par : la petite enfance et le périscolaire, le développement des activités économiques, le ramassage des ordures ménagères et les points d'apport volontaire. Une politique jeunesse va s'y ajouter à l'avenir. Jusqu'en 2014, les élus de Stutzheim-Offenheim auprès de la Cocoko restent les mêmes, mais il est prévu que leur nombre diminue ensuite. L'acte III de la décentralisation, après les états généraux organisés par le Sénat, va entrer dans sa phase législative. Déjà les principales orientations se précisent, notamment sur les compétences entre les communes et les intercommunalités. Quels seront les transferts de l'Etat vers les collectivités territoriales, région, département, intercommunalité et commune, mais aussi et surtout quels seront les transferts de moyens qui devront accompagner ces changements ?

Jean-Charles Lambert

2. VIE MUNICIPALE

GCO

Le projet de GCO est toujours à l'arrêt. Le gouvernement a décidé de saisir le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable pour une nouvelle étude.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-conseil-general-de-l.html>

Le TSPO et piste cyclable

Le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé la réalisation d'un transport en commun en site propre entre Strasbourg et Wasselonne. Une étude complémentaire est en cours pour une branche du TSPO vers Truchtersheim, via Stutzheim-Offenheim. La solution d'un tracé en parallèle de la RD41 a été privilégiée. Le maire a insisté auprès du président du CG67 pour qu'une piste cyclable vers Strasbourg soit réalisée en même temps.

L'Alsacienne au Barabli

Elle a belle allure, cette alsacienne, fière et stoïque malgré le froid et la première neige... .



Visite de la maison des services « le Trèfle »

Les aînés et les membres de la section « du temps libre » sont invités à découvrir les services proposés au Trèfle à Truchtersheim, le vendredi 11 janvier 2013 de 10h à 12h.

Une collation clôturera cette visite.

3. PROJETS ET TRAVAUX

Rénovation de l'église de Stutzheim

Les travaux dans l'église se terminent début 2013.

L'inauguration aura lieu dimanche 21 avril à 15h.

Concert de la chorale Pluricanto le 21 avril à 20h.

Travaux de construction

Depuis l'adoption du PLU, plusieurs promoteurs immobiliers souhaitent construire dans la commune. La municipalité tient à conserver un style architectural alsacien contemporain pour les nouvelles constructions. Les bâtiments à toits plats ne sont pas autorisés. Plusieurs projets sont à l'étude : une résidence pour personnes âgées, des maisons individuelles

à structure bois, etc. La « loi Duflot » votée le 10 octobre et le schéma de cohérence territoriale de la Région de Strasbourg SCOTERS prévoient une proportion de logements aidés dans chaque commune. Afin de répondre au mieux à ces impératifs, la commune a confié à la SIBAR l'étude d'une résidence seniors locative, mais qui puisse aussi, sous certaines conditions, accueillir des jeunes couples et quelques personnes handicapées pour des loyers abordables.

Attention au monoxyde de carbone

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

- FAITES VERIFIER ET ENTREtenir** avant chaque hiver vos installations (chauffage, eau chaude, ventilation...)
- RESPECTEZ** le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
- AÉREZ** au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

www.inpes.sante.fr Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Sécurité

Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » organisée toute l'année, y compris en hiver, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles passeront pour surveiller votre domicile.

Tél de la gendarmerie de Truchtersheim :
17 ou 112 ou au 03 88 69 60 08

Collecte des ordures ménagères

Le jour de la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte va être modifié dans notre commune à partir du 7 janvier 2013. Six mois après la mise en place de la redevance incitative au tri, la quantité de déchets collectée en porte-à-porte a fortement diminué. Ce constat permet à la com. com., toujours dans un objectif de stabilisation des coûts de collecte, d'optimiser l'organisation du ramassage des ordures ménagères :

Le ramassage aura lieu le mardi matin (en remplacement du vendredi matin).

Plusieurs autres communes sont concernées par des changements de jour, ainsi, en plus d'optimiser les coûts de collecte, ces changements permettront de libérer la journée du mercredi qui sera réservée à la maintenance des camions et aux rattrapages des jours fériés.

Contact : Lydie Vandon
Communauté de Communes du Kochersberg
Le Trèfle – Maison des Services du Kochersberg
32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim - 03 90 29 26 09
lydie.vandon@kochersberg.fr
www.kochersberg.fr

4. ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE - CITOYENNETÉ...

RAM

Le relais des assistantes maternelles informe de la mise en ligne de son nouveau blog :

<http://www.rampremierspas.blogspot.fr/>

Ce nouvel outil est destiné à faire mieux connaître ses activités et à les promouvoir.

Don du sang



Dates des collectes en 2013 à Stutzheim-Offenheim : le 7 février et le 25 juin 2013

Une collation améliorée est toujours proposée par l'association des donneurs de sang.

Ayez du cœur, donnez du sang.

Les délégués : Madeleine HEITMANN, Offenheim
Jeannot MATZ, Stutzheim

Je trie mes ordures, Je maîtrise ma facture !

Communauté de Communes du Kochersberg

Consignes de tri

Ordures ménagères

Restes de repas, tous les plastiques autres que les bouteilles (pots de yaourts, de crème, barquettes, sacs, emballages divers en plastique, etc.), polystyrène, couches, mégots, papier calque/photo/cadeau/aluminium, litières, verre cassé, papier souillé, bouchons en liège, cotons, etc.

Déchetteries

Ne sont pas acceptés : Les déchets ménagers, les pneus, les médicaments, le matériel médical, les produits explosifs, etc. (point de vente ou filière spécifique)

Points d'apport volontaire (conteneurs)

Verre

Sans capsule, bouchon ou couvercle

Bocaux et pots en verre Bouteilles en verre

Tous les autres déchets en verre (vaisselle, verres, vitres, miroirs, ampoules, pyrex, poterie, faïence, etc.) **ne sont pas acceptés**

Tri sélectif

Emballages métalliques Emballages en carton

Papier Bouteilles en plastique

Seules les bouteilles en plastique peuvent être recyclées : les autres déchets en plastique ne se recyclent pas (barquette en plastique ou en polystyrène, blisters, sacs, boîte à œuf en plastique, pot de yaourt ou de crème, emballages divers en plastique, papier film plastique, etc.)

Ne pas rincer les emballages : bien les vider suffit. Déposer en vrac et pas dans un sac. Retirer les films plastiques.

Communauté de Communes du Kochersberg

Stationnement sur le domaine public

Le stationnement des voitures sur le domaine public ne doit pas entraver la circulation des autres véhicules et des engins agricoles. Mais le stationnement sur les trottoirs doit aussi laisser une place aux piétons, aux poussettes et aux fauteuils roulants. Rien n'empêche de garer sa voiture un peu plus loin et de faire quelques mètres à pied.

5. ÉVÈNEMENT

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux aura lieu vendredi 11 janvier 2013 à 20h dans la salle du Petit Pont sous l'école, en présence des représentants des écoles, des cultes et des associations locales. L'équipe municipale y accueillera aussi les nouveaux arrivants dans la commune et mettra à l'honneur des concitoyens méritants.

Date du prochain référendum

Le référendum sur la création d'une collectivité territoriale unique d'Alsace est prévu dimanche 7 avril 2013.

6. URBANISME

Rénov'Habitat 67

Le Conseil Général du Bas-Rhin missionne un opérateur pour animer le programme « Rénov'Habitat 67 » qui permet aux propriétaires, s'ils remplissent certaines conditions, de bénéficier de subventions du Conseil Général et de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la réhabilitation de leur logement occupé à titre de résidence principale ou mis en location. « Rénov'Habitat 67 » a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires. Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles.

Un bureau d'études est présent sur le territoire du SCOT de la Région de Strasbourg hors CUS :

URBAM Conseil - Tel : 03 29 64 45 19

Courriel : pig67@urbam.fr

Contact au CG67 : Anne HAUMESSER

Pôle Aménagement du Territoire - Direction de l'Habitat

Tél : 03 69 20 75 25 - Port : 06 30 93 62 97

Courriel : Anne.Haumesser@cg67.fr

Salage de la voirie communale en cas de neige ou de verglas



Il est fortement recommandé d'équiper chaque voiture de pneus neige. En cas de verglas, les agents procéderont au salage de la voirie communale publique et en cas de neige au déneigement en utilisant une

lame déneigeuse. Ils procéderont au salage uniquement aux endroits réputés dangereux. La réduction des quantités de sel a pour objectif de limiter les dégâts causés à la voirie et aux plantations.

7. VIE PRATIQUE

Les bus du réseau 67 en direct

Les fiches horaires relatives au Réseau 67 et les plans des lignes, les tarifs et des infos sont disponibles au 09 72 67 67 67 et sur le site internet www.ctbr67.fr

Composé d'une partie informative présentant l'offre de transport interurbain, le site Internet de la CTBR va au-delà des sites internet classiques en accompagnant l'internaute dans sa démarche de déplacement grâce à des fonctionnalités interactives développées, telles que la carte interactive des lignes Réseau 67 du Conseil Général du Bas-Rhin exploitées par la CTBR et des informations dédiées aux perturbations du réseau.

Horaires trésorerie de Truchtersheim

Dans un souci d'harmonisation des horaires de l'ensemble des structures de la DRFIP du département, les horaires d'ouverture au public, accueil téléphonique compris, de la trésorerie de Truchtersheim seront les suivants à compter du 2 janvier 2013 :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi

ouverture de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h. (sans changement)

Vendredi ouverture de 8h30 à 12h

(attention 8h30 au lieu de 8h actuellement).

Adresse : 10, rue des Faisans - B.P. 6 67370 TRUCHTERSHEIM

Tél : 03 88 69 60 58 - Fax : 03 88 69 75 94

Lire ... avec le réseau Ko'libris

La médiathèque de Truchtersheim et la bibliothèque de Pfulgiesheim forment avec les autres points de lecture du Kochersberg, le réseau Ko'libris. Les bibliothécaires souhaiteraient mieux connaître les lecteurs afin de faire évoluer leur offre de services, sur <http://www.kochersberg.fr>.

Permanence de l'ESPAS

Dans le cadre de sa mission d'information et d'orientation des seniors vers les aides et services adaptés, l'ESpace d'Accueil Seniors a mis en place des permanences décentralisées à Truchtersheim, le 2^{ème} vendredi du mois de 9h à 11h à la Maison des Services du Kochersberg.

Contact : Catherine EGGEMANN

ou Anne-Sophie VASSOR - Tél 03 68 33 87 44

Passeports

Station biométrique pour délivrer des passeports dans le bâtiment du Trèfle à Truchtersheim.

(Horaires du Trèfle en dernière page de ce So wie SO).

Autorisation de sortie du territoire

La préfecture communique qu'à compter du 1^{er} janvier 2013 les autorisations de sortie du territoire (individuelles et collectives) seront supprimées. Les mineurs non accompagnés par leurs parents ne pourront sortir du territoire français qu'avec une carte nationale d'identité ou un passeport. Dans le cas de voyages programmés pour un départ postérieur au 31 décembre 2012, les parents doivent déposer au plus vite une demande de CNI ou de passeport s'ils souhaitent emmener des enfants mineurs.

Changement d'adresse sur une carte grise

Depuis janvier 2012, les titulaires de véhicules déjà immatriculés dans le SIV (système d'information d'immatriculation des véhicules) peuvent désormais effectuer eux-mêmes le changement d'adresse de leur « carte grise », par la démarche « déclaration de changement de coordonnées » présente sur le portail www.mon.service-public.fr. En vue de cette démarche, il convient de se munir de son certificat d'immatriculation puis de se rendre directement à l'adresse suivante : <https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

Jeunes de 16 ans : pensez au recensement

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se présenter à la mairie de leur domicile pour s'enregistrer et permettre la convocation à la « journée défense et citoyenneté ». L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Renseignements et contact :

Bureau du service national : 03 90 23 37 52

Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

Campagne de dépistage du cancer colorectal

La campagne de dépistage du cancer colorectal (cancer de l'intestin) a commencé en 2007 dans le Bas-Rhin. Elle concerne toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans et repose sur la réalisation d'un test de recherche de sang occulte dans les selles. Il est distribué en première intention par les médecins généralistes. Le test doit être répété tous les 2 ans. C'est déjà la 3^{ème} campagne qui démarre.

Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible !

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? Oui, c'est possible et très largement subventionné (généralement à 80 %). Le Conseil Général du Bas-Rhin accompagne les personnes ayant des difficultés pour monter et descendre les marches, utiliser leur baignoire, se déplacer dans leur logement, afin de trouver une solution adaptée à leur situation et à leurs besoins. Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », il propose une visite à domicile gratuite, pour les sensibiliser aux risques du quotidien et les informer des solutions au sein même de leur foyer, les accompagner dans les démarches administratives afin de les faire bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès au logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » qui permet d'adapter les logements aux besoins et ainsi de garder son indépendance pour s'épanouir pleinement à domicile.

Contacts : Conseil Général du Bas-Rhin

Direction de l'habitat : logement@cg67.fr

Amandine STEINSOULTZ – 03 69 33 24 77

Sophie WACKENHEIM – 03 69 33 24 78

Passage du ramoneur

Dans le cadre du statut local, le ramonage des cheminées est obligatoire. Les ramoneurs passent deux fois par an.

Ramonage Kochersberg - Steve WICKERT

25 route du Kochersberg - 67370 STUTZHEIM-OFFENHEIM

Tél : 03 88 69 89 73 - 06 16 97 50 82

ramonage.kochersberg@live.fr

S.A.R.L FISCHER

8, rue du Jardin des Faisans - 67330 BOUXWILLER - Tél: 03 88 70 76 74

info@ramonage-fischer.fr

Inscription sur les listes électorales

Les personnes non inscrites sur la liste électorale de Stutzheim-Offenheim (nouveaux arrivants, jeunes de plus de 18 ans qui ne seraient pas encore inscrits) peuvent le faire aux heures d'ouvertures de la mairie. La date limite est fixée au 31 décembre, permanence en mairie ce jour-là de 9h à 11h. Se munir de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes majeurs en 2012 ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2013 sont inscrits automatiquement.

Les concitoyens ressortissants des pays de l'Union Européenne, habilités à participer à certains scrutins, sont invités à s'inscrire sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre 2012. Se munir de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le Trèfle : Maison des services à Truchtersheim

32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim

03 88 69 73 10

Nouveaux horaires d'ouverture du Trèfle à compter du 2 janvier 2013 :

Lundi de 9h à 12h , 14 h à 17 h

Mardi de 9h à 12h , 14 h à 19 h

Mercredi de 9h à 12h , 14 h à 17 h

Jeudi de 13h à 17 h

Vendredi de 9h à 12h , 14 h à 17 h

Samedi de 8h 30 à 11h 30

La mairie est ouverte au public

Lundi 16 à 19h

Mercredi 9 à 11h

Vendredi 16 à 18h

Téléphone : 03 88 69 61 01

Télécopie : 03 88 69 86 56

Permanence de Monsieur le Maire ou des adjoints : le samedi sur rendez-vous.

ATTENTION : Une permanence aura lieu le 31 décembre 2012 de 9h à 11h pour les dernières inscriptions sur la liste électorale.

Adresses courriers électroniques

Courriel mairie, cas général

mairie@stutzheim-offenheim.fr

Courriel secrétaire de mairie (Mireille Stahl)

mairie.secretariat@stutzheim-offenheim.fr

Courriel accueil (Sylvie Triebel)

mairie.info@stutzheim-offenheim.fr

Courriel maire (écrire de préférence via le secrétariat)

jean-charles.lambert@stutzheim-offenheim.fr

Pour plus d'info, consulter régulièrement votre site Internet :

<http://www.stutzheim-offenheim.fr>

Commission communication :

Françoise Garnier, Marie-Hélène Hoh, Gabrielle Kermarrec, Andrée Voiturier.

Responsable de la publication :

Jean-Charles Lambert